REPUBLIQUE FRANCAISE

40020 CREUSE CONFLUENCE

BATIMENT ACCUEIL ENTREPRISE JARNAGES

Numéro SIRET: 20006754400219

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOUSSAC

M 14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2018

SOMMAIRE

pages			
	I. Informations générales (6)		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	II Duścznieticz wświala do bodzat		
p.	II. Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Becettes		
	III. Vote du budget		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes (7)	Jointes	Sans objet
n	A - Eléments du bilan		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.			
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Typologie de la repartition de l'encours		
р. р.	A2.6 - Etat de la dette - Detail des operations de codvertire A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Dette pour infancer r'emprunt d'un autre organisme		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
n	C - Autres éléments d'informations		
р. р.	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
р. р.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
ρ. p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.	D1 - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrête et signatures		
ρ. p.	D2 - Arrêté et signatures		
			l

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽⁴⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

⁽o) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

	23031	40020 CREUSE CONFLUENCE	BUDGET 2018
--	-------	-------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	17 422
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes
			nationales
			de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.02	0,00
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.06	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	35.59	0,00
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

⁽⁴⁾ Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ; - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2). La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
III - Les provisions sont : - budgétaires (délibération n° du).
 IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.
V - Le présent budget a été voté : - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
(2) Rayer la mention inutile
(2) Nayor is monitor music

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 000,00	1 000,00
_	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 000,00	1 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	620 000,00	620 000,00
	+	+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	620 000,00	620 000,00

TOTAL

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	300,00		300,00	300,00	300,00
012	CHARGES DE PERSONNEL					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	300,00		300,00	300,00	300,00
66	Charges financières					
68	Dotations aux provisions (4)					
67	Charges exceptionnelles					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	300,00		300,00	300,00	300,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	700,00		700,00	700,00	700,00
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	700,00		700,00	700,00	700,00
	TOTAL	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses					
73	Impots et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes de gestion courante	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	700,00
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (11)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB Modalités de vote
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)
- par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
 (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

+

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	620 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	620 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	Total des dépenses financières					
451	Total des opé.pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	620 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	620 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 620 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	337 000,00		337 000,00	337 000,00	337 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	282 300,00		282 300,00	282 300,00	282 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	619 300,00		619 300,00	619 300,00	619 300,00
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
452	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	619 300,00		619 300,00	619 300,00	619 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	700,00		700,00	700,00	700,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	700,00		700,00	700,00	700,00
	TOTAL	620 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 620 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL 700,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 1

1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	300,00		300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variation des stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		700,00	700,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	300,00	700,00	1 000,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 000.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	620 000,00		620 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Provisions pour déprec. des immobilisations (5)			
39	Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)			
451	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)			
59	Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)			
3	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	620 000,00		620 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	620 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B 2

2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)

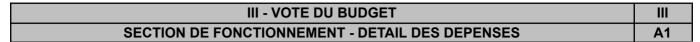
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en regie			
73	Impots et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	1 000,00		1 000,00

	<u>.</u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 000.00

INVESTISSEMENT Opérations Opérations TOTAL réelles (1) d'ordre (2) 10 Dotations, fonds et réserves (sauf 1068) 13 Subventions d'investissement 337 000,00 337 000,00 15 Provisions pour risques et charges (5) 16 282 300,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 282 300,00 budgétaire) 18 Compte de liaison : Affectation (8) 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 204 Subventions d'équipement versées 21 Immobilisations corporelles 22 Immobilisations reçues en affectation (9) 23 Immobilisations en cours 26 Participation et créances rattachées à des participations 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissements des immobilisations 29 Provisions pour déprec. des immobilisations (5) 39 Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5) 45...2 Opérations pour compte de tiers (7) 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices 49 Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5) 59 Provisions pour déprec. des comptes fin. Stocks 3... 700,00 021 Virement de la section de fonctionnement 700.00 024 Produits des cessions d'immobilisations Recettes d'investissement - Total 619 300,00 700,00 620 000,00

	_
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	620 000,00

40020 CREUSE CONFLUENCE - BATIMENT ACCUEIL ENTREPRISE JARNAGES



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général	300,00	300,00	300,00
60	Achats & variation des stocks	100,00	100,00	100,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	100,00	100,00	100,00
6061	Fournitures non stockables	100,00	100,00	100,00
60611	Eau et assainissement	100,00	100,00	100,00
623	Publicité, publications, relations publiques	100,00	100,00	100,00
6238	Divers	100,00	100,00	100,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	300,00	300,00	300,00

III - VOTE DU BUDGET Ш SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES <u>A1</u>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)			
022	Dépenses imprévues (e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	300,00	300,00	300,
023	Virement à la section d'investissement	700,00	700,00	700,
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	700,00	700,00	700,
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	700,00	700,00	700,
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 000,00	1 000,00	1 000,
				+
	RESTES A REAL	ISER N-1 (8)		
				+
	D 002 RESULTAT	REPORTE OU ANTICIPE (8)		
			_	=
	TOTAL DES DEP	ENSES DE FONCTIONNEMENT	CUMULEES	1 000,

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 lb - Modailété de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Ci définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 642 = Rf 040 ;
(7) Chapitre déstiné à rétracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(8) Inscriré en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

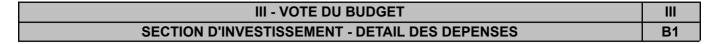
III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013	1 000,00	1 000,00	1 000,00

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 000,00	1 000,00	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
				+
	RESTES A REAL	LISER N-1 (8)		
				+
	R 002 RESULTA	T REPORTE OU ANTICIPE (8)		
				=
	TOTAL DES REC	CETTES DE FONCTIONNEMENT	CUMULEES	1 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;
(3) Hors restes à résiliers ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ortire, RF 0/2 = D 1/04 ;
(7) Chapitre destrè à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(6) Inscrire en cas de reprise des résuitlats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résuitlats).



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	620 000,00	620 000,00	620 000,00
211	Terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
213	Constructions	600 000,00	600 000,00	600 000,00
2132	Immeubles de rapport	600 000,00	600 000,00	600 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	620 000,00	620 000,00	620 000,00
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières			
451.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	620 000,00	620 000,00	620 000,00

40020 CREUSE CONFLUENCE - BATIMENT ACCUEIL **ENTREPRISE JARNAGES**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)		Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	: (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)				
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE				
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMEN L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles e		620 000,00	620 000,00	620 000,00
					+
		RESTES A REALISER	R N-1 (9)		
					+
		D 001 SOLDE D'EXEC	CUTION NEGATIF REPORTE OU	ANTICIPE (9)	
					=
		TOTAL DES DEPENS	ES D'INVESTISSEMENT CUMULE	ES	620 000,00
		(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV; 3) Hors restes à réaliser; (4) Le vote de l'organe délibérant porte u (5) Voir état III B 3 pour le détail des opé (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des (7) Cf. définitions du chapitre des opérat (8) Cf. définitions du chapitre des opérat	opérations pour compte de tiers ; tions d'ordre, DI 040 = RF 042 ;		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3)	Vote (4)
. ,			1104101100	
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	337 000,00	337 000,00	337 000,00
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non	120 000,00	120 000,00	120 000,00
4000	amortissables	420,000,00	420,000,00	400,000,00
1322	Régions	120 000,00	120 000,00	120 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amortissable	217 000,00	217 000,00	217 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	217 000,00	217 000,00	217 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	282 300,00	282 300,00	282 300,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	282 300,00	282 300,00	282 300,00
1641	Emprunts en euros	282 300,00	282 300,00	282 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement	619 300,00	619 300,00	619 300,00
10	Dotations, fonds et réserves			
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières			
452.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			<u> </u>
	TOTAL DES RECETTES REELLES	619 300,00	619 300,00	619 300,00

40020 CREUSE CONFLUENCE - BATIMENT ACCUEIL **ENTREPRISE JARNAGES**

III - VOTE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement	700,00	700,00	700,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	700,00	700,00	700,00
041	Opérations patrimoniales (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	700,00	700,00	700,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	620 000,00	620 000,00	620 000,00
				+
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				620 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(3) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;
(4) Le voite de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annes IV 45 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations drotre, IPI 049 = DF 042;
(7) Aucune prévion budgétaire ne des difeguer à l'article 182 (cf. d'hapitre 124 "produit des cessions d'immobilisation") ;
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).